

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 FEVRIER 2025

Date de convocation : 13/02/2025

La séance est ouverte à 18h30, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - M. Patrick MERLE - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS - Mme Tephén PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO - Mme Chantal BASIN (Arrivée délibération 2025-08).

Absent excusé : M. Yannick MARTIN.

Absents : M. Bruno CHABERT - Alain JOUBERT-BOMPARD

Secrétaire de séance : M. Patrick MERLE.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente.

Décisions du Maire,

1. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction publique de Vaucluse (CDG 84)
2. Projet création d'un regroupement pédagogique intercommunal Lacoste-Ménerbes
3. Budget principal : Autorisation d'engager et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget prévisionnel 2025 (Art L.1612-1 du CGCT)
4. Demande de subvention USEP
5. Lancement de la procédure de recensement des chemins communaux et ruraux
6. Occupation du domaine public : Porte Saint-Sauveur.

Approbation du Procès-Verbal du 19 décembre 2024 à l'unanimité des présents.

Décision Municipale N°2025-01 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-02 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION SUR RASSEMBLEMENT D'UN BAIL POUR UN FONDS DE COMMERCE ET UNE HABITATION.

Décision Municipale N°2025-03 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

**Délibération N° 2025 - 04 : RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE VAUCLUSE (CDG 84).
A L'UNANIMITE**

Délibération N° 2025 - 05 : PROJET CREATION D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL LACOSTE-MENERBES.

PAR 5 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS

Délibération N° 2025 -06 : BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION D'ENGAGER ET MANDATER LES DEPENSES JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 (ART L.1612-1 DU CGCT).

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2024 - 07 : DEMANDE DE SUBVENTION USEP – ANNEE 2025.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2024 - 08 : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE RECENSEMENT DES CHEMINS COMMUNAUX ET RURAUX.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19h00

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Ménerbes, le 19 février 2025.

Publié sur le site internet le 21 février 2025.